

DECRYPTAGE : Indépendance et autonomie

FONDAMENTAUX DES DEUX NOTIONS



L'**autonomie** est la capacité d'une personne ou d'une organisation à prendre des décisions seule. La racine grec du mot autonomie est la suivante : *autos* qui signifie "soi-même" et *nomos*, loi.

**Être autonome, c'est obéir à sa propre loi, se gouverner soi-même.
L'autonomie se réfère à soi.**



L'**indépendance** est l'absence factuelle d'attaches à autrui ou à une organisation et la volonté de n'être soumis à rien, influencé par personne. La racine du mot est latine, *pendere*, qui veut dire pendre.

**Être indépendant, c'est ne dépendre de rien ni personne.
L'indépendance se réfère aux autres.**



- L'**autonomie a une dimension "coopérative"** : un individu ou une organisation affirme sa liberté sans opposition ni animosité.
Exemple : je travaille en totale autonomie (je prends les décisions seul(e), tout en respectant une hiérarchie et des directives si besoin)
- L'**indépendance a une dimension "vindicative"** : un individu ou une organisation affirme sa liberté et lutte pour la conquérir.
*Exemple : je suis professionnellement indépendant(e), je prends les décisions seul(e), je ne suis rattaché(e) à rien ni personne et c'est moi qui définis les directives.
Autres exemples : guerre d'indépendance, gagner ou revendiquer son indépendance, lutter pour son indépendance...*

Dans la vie quotidienne, un individu indépendant refuse toute dépendance envers son entourage et se donne les moyens pour vivre sans attaches. Il est en outre autonome, s'il sait comment orienter et gérer sa vie (= qu'il se passe de conseils).

En entreprise, on utilise souvent le terme autonomie pour parler de quelqu'un ou d'un service capable de se gérer seul tout en coopérant avec le reste de l'entreprise. On parle de l'indépendance économique d'un pays quand celui-ci refuse le jeu du libre-échange (mais aucun pays n'est totalement indépendant au sens strict du terme).



APPROFONDISSEMENT

Pour « **indépendant** », il faut partir du mot « dépendre ». Au XIX^e siècle, dépendre signifiait littéralement **détacher, enlever** quelque chose qui était pendu ou suspendu. Si on remonte au latin impérial de 1150, le terme « dépendre » signifiait « être *suspendu, rattaché, sous l'influence, l'autorité de quelqu'un* ».

Le mot « **autonome** », dans l'Antiquité, désignait le titre que prenaient certaines villes de Grèce qui avaient le privilège de **se gouverner par leurs propres lois**. Il faut attendre 1800 pour que, par analogie, ce terme soit étendu à la condition humaine par les philosophes. Kant, par exemple, développe l'idée d'autonomie de la volonté, ce qui prépare le terrain à une dimension psychologique.

► Prolonger la réflexion sur l'indépendance

La notion d'indépendance appelle le rapport à l'autre. Si être indépendant veut dire pouvoir se passer de l'autorité, de l'influence de quelqu'un d'autre, alors on peut inscrire cette notion dans une dimension relationnelle. Être indépendant, c'est pouvoir se passer d'un autre, généralement de ses parents (ou de ses éducateurs).

Sur le plan de la construction de la personnalité, le chemin vers l'indépendance passe pour un enfant par ce travail de séparation primordiale entre ce qui relève de lui et le reste du monde (un enfant est dépendant des adultes pour vivre). Puis, peu à peu, par un apprentissage progressif (notamment le sevrage), ce processus amène l'enfant à considérer qu'il est un être *distinct* de ses parents et qu'il peut assumer ce statut. Plus tard, c'est au travers de la relation aux proches, dans l'identification et dans l'opposition, que l'enfant va forger sa propre personnalité. Cette sortie de la dépendance affective et relationnelle de l'enfant n'est pas la seule : son indépendance portera aussi sur des aspects plus matériels. La société définit ainsi l'entrée dans l'âge adulte comme le fait de pouvoir s'assumer financièrement, sans le recours à d'autres (ses parents, sa famille). La **dépendance**, dans ses deux aspects (matérielle et affective) est aujourd'hui une notion qui concerne les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

La plus grande difficulté pour cerner la dépendance affective est liée à « **la capacité d'être seul** » selon le psychiatre anglais Winnicott. Pour pouvoir être seul, un bébé doit avoir vécu suffisamment d'expériences sécurisantes sur le plan affectif pour pouvoir supporter l'absence physique de sa mère et se tourner vers des centres d'intérêt plus personnels. L'indépendance affective suppose donc de s'être constitué une armature interne suffisante pour ne pas souffrir de la solitude, en ayant des investissements personnels, culturels, affectifs... Ce processus de **maturation** du petit enfant se retrouve plus ou moins partiellement chez les personnes handicapées mentales et les personnes âgées.

Winnicott peut être encore mis à contribution pour définir l'indépendance puisqu'il ajoute à sa « **capacité d'être seul** » une dimension cruciale : « **en présence d'autrui** ». Apparemment contradictoire (être seul en présence d'autres personnes), cette capacité que Winnicott prête au petit enfant veut dire que celui-ci peut jouer et vaquer à ses occupations alors que ses parents se trouvent dans la pièce. Cela suppose une maturation psychique suffisante pour pouvoir détourner son intérêt de la seule interaction avec l'entourage, afin de développer son propre espace mental par le biais du jeu. Dans la situation de personnes souffrant de handicap psychique, il est fréquent d'observer une véritable difficulté dans cette capacité d'être seul en présence d'autrui, qui va bien au-delà de la simple indépendance de pensée.



► Prolonger la réflexion sur l'autonomie

Le mot autonomie est composé d'« *auto* » et de « *nomos* », c'est-à-dire : « **qui se nomme lui-même** ». Pourtant, le nom est toujours donné par un autre (comme le nom de famille est donné par les parents), et il est encadré par les règles juridiques de la filiation (donc soumis à une loi).

Dans le travail éducatif, l'autonomie désigne une action ou un domaine particulier. On dit : autonome pour sa toilette, autonome dans ses déplacements à l'extérieur ou pour réaliser ses achats... L'autonomie vise alors une **capacité** de la personne. Elle suppose d'être passé par un certain nombre d'apprentissages, elle peut évoluer positivement ou disparaître. Cette autonomie est assez facile à appréhender car elle est visible. La personne sait réaliser seule tel ou tel acte de la vie quotidienne.

L'autonomie devrait correspondre à la finalité d'une éducation : donner toutes les chances à un enfant d'appréhender la vie par lui-même pour devenir pleinement adulte. Pourtant, au cours de cette transmission par les éducateurs (les parents le plus souvent), l'éducation peut aller à contresens de l'autonomie :

- **si elle n'est pas pertinente** (inadaptée dans sa méthode ou ses moyens) :
 - Transmission uniquement théorique/mentale, sans application concrète,
 - Transmission par la violence (apprentissage par la punition)
- **si elle arrive trop tôt ou trop tard** (inadaptée dans son timing) : par exemple quand on attend d'un enfant un comportement d'adulte sans qu'il en ait la maturité psychique, ou sans lui donner le mode d'emploi.¹

Dans ce cas, la transmission « *glisse* » sur la personne sans qu'elle ait le temps de se l'approprier. L'éducation fait également obstacle si elle est brutale ou traumatisante. Elle rend autonome au contraire si elle débouche sur une pratique qui s'intègre pleinement à la personnalité, par la dynamique de l'expérience vécue².

En pratique *Tous les enfants peuvent apprendre à nager. Un enfant suffisamment accompagné lorsqu'on lui transmet cette compétence intégrera sans difficulté cette capacité en lui, sauf si cet apprentissage est traumatisant ou si on ne lui laisse pas le temps de comprendre par lui-même (cela inclut l'adaptation au besoin de réassurance de l'enfant si il a peur).*

Conclusion

Autonomie et indépendance sont presque systématiquement associées comme synonymes par les dictionnaires. Pourtant, il est possible de délimiter leurs champs respectifs.

- ➔ **L'indépendance** se situerait plutôt dans le champ relationnel, dans la relation à l'autre. Il s'agirait donc de pouvoir supporter l'absence de l'autre ou d'être capable de ne pas être sous l'emprise et l'influence d'autres personnes (le parent, le partenaire, l'éducateur).
- ➔ **L'autonomie** se trouverait davantage dans la capacité d'une personne à assurer seule les actes de la vie au niveau du quotidien, de la vie sociale, des déplacements.

¹ On parle alors davantage de conditionnement que d'éducation...

² Selon les termes de GH Mead (psychologue américain du XIXe, la transmission est un facteur d'autonomie si la formation du « moi » qu'elle permet suscite une activité du « je ».

